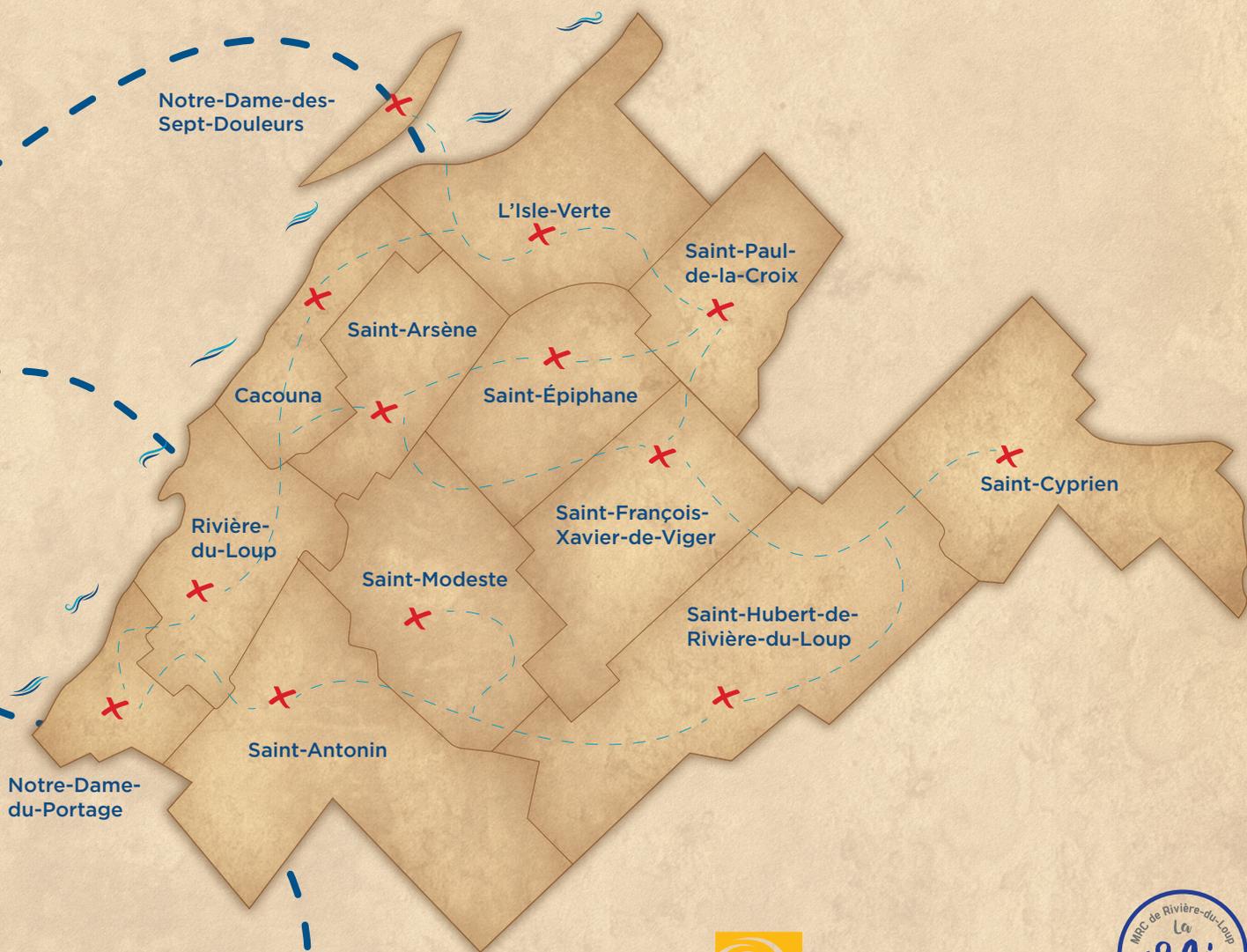


à la  
découverte de nos  
**trésors**

# Politique Familles et Aînés

MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP



## AVANT-PROPOS

La présente PFM<sup>1</sup> et MADA<sup>2</sup> résulte des besoins exprimés par les familles et les aînés lors des consultations conduites dans chacune des municipalités. Elle donne une vue d'ensemble des services offerts et identifie ceux à améliorer ou à mettre en place pour assurer la vitalité des municipalités et le bien-être des citoyens, tout en tenant compte des changements démographiques que connaissent les municipalités. Par conséquent, elle aspire à mettre en place des mesures pour le mieux-être des familles et des personnes âgées, en étant un guide et un outil de référence pour la MRC dans le soutien et l'accompagnement offerts à

ses 13 municipalités. Elle détaille un plan d'action se rapportant aux compétences relevant des MRC et se voulant complémentaire aux plans d'action élaborés par les municipalités.

Par l'adoption de cette politique, le conseil de la MRC de Rivière-du-Loup a réaffirmé sa volonté d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés et de les placer au cœur de ses priorités.

La PFM et MADA 2022-2026 de la MRC de Rivière-du-Loup a été adoptée en décembre 2021.

## LA THÉMATIQUE DE LA DÉMARCHE

### À la découverte de nos trésors

« À la découverte de nos trésors » réfère aux richesses que recèle notre vaste territoire. Le thème nous invite à partir à leur découverte au sein de nos équipes, dans un esprit de partage. D'un point de vue graphique, la ligne pointillée bleue nous trace le chemin à suivre pour l'exploration de notre territoire, nous rappelant la proximité et le mouvement du fleuve. Quant au X, il symbolise l'objectif à atteindre et les trésors à dénicher. L'écriture manuscrite met en valeur l'aspect humain de notre démarche, en plus de rappeler les notes d'un carnet de voyage, qu'il nous faudra tenir à jour! Les teintes bleutées nous ramènent au fleuve, notre principal trésor et le dégradé des couleurs symbolise bien la constante évolution et la progression dans la mise en action. Qu'ils soient là, sous nos yeux, ou enfouis, nos trésors valent qu'on les rappelle à nos mémoires et qu'on les fasse rayonner!



<sup>1</sup>PFM : Politique familiale municipale  
<sup>2</sup>MADA : Municipalité Amie des Aînés

## MOT DU PRÉFET ET RQFA<sup>3</sup>

En mon nom personnel et au nom des éluEs du conseil de la MRC<sup>4</sup>, je suis fier de vous présenter la toute première **Politique familiale municipale et Municipalité Amie des Aînés de la MRC de Rivière-du-Loup**.

Cette politique territoriale traduit bien la volonté des éluEs du territoire de mettre les familles et les aînés au cœur de nos préoccupations. Leur contribution est essentielle au dynamisme de notre territoire.

La « Politique familiale municipale et Municipalité Amie des Aînés » est un outil permettant de mieux structurer les actions en faveur des familles et des aînés, afin d'assurer une plus grande cohérence des interventions. Cette politique favorise le réflexe « penser et agir familles et aînés » tant dans l'élaboration de projets particuliers que dans l'offre de services municipale. Cette politique est également un précieux guide pour assurer une plus grande qualité de vie ainsi que des services disponibles pour les familles et les aînés.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont travaillé à cette démarche, particulièrement les membres du comité de pilotage territorial et ceux des comités de pilotage locaux des municipalités de Cacouna, L'Isle-Verte, Notre-Dame-du-Portage, Saint-Arsène, Saint-Épiphane, Saint-Paul-de-la-Croix, Saint-François-Xavier-de-Viger et Saint-Modeste, ainsi que la chargée de projet, madame Julie Couvrette.

Également, je me dois de remercier l'ensemble des citoyens et intervenants qui ont participé aux sondages et autres activités de concertation, nécessaires afin de convenir de consensus pour déterminer nos priorités d'actions. Le succès de ce processus de consultation contribue grandement à la valeur de la démarche.

Je tiens à souligner la contribution financière du ministère de la Famille et du Secrétariat aux aînés pour la réalisation des divers travaux entourant cette politique.

<sup>3</sup>RQFA : Responsable des questions familles et aînés  
<sup>4</sup>MRC : Municipalité régionale de comté



*Michel Lagacé*

**Michel Lagacé**

*Préfet et président du comité de pilotage territorial*

# LA DÉMARCHE

## MISE EN CONTEXTE

La MRC de Rivière-du-Loup et les municipalités de Cacouna, L'Isle-Verte, Notre-Dame-du-Portage, Saint-Arsène, Saint-Épiphane, Saint-François-Xavier-de-Viger, Saint-Modeste et Saint-Paul-de-la-Croix ont entamé, en 2019, une démarche commune d'élaboration d'une PFM et MADA. Cette démarche a permis l'embauche d'une chargée de projet pour accompagner les municipalités.

Les cinq autres municipalités du territoire, soit Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Rivière-du-Loup,

Saint-Antonin, Saint-Cyprien et Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, avaient déjà entrepris l'élaboration d'une telle politique. Toutefois, elles ont pris part à la démarche à partir de l'étape des consultations, et ce, dans l'intention de soutenir la MRC dans l'élaboration de sa propre politique. Ainsi, la politique est le résultat de la participation de toutes les municipalités.

Dès janvier 2020, les comités de pilotage locaux ainsi qu'un comité de coordination territorial ont amorcé la démarche de planification des politiques. À l'intérieur des groupes de discussion, formés de

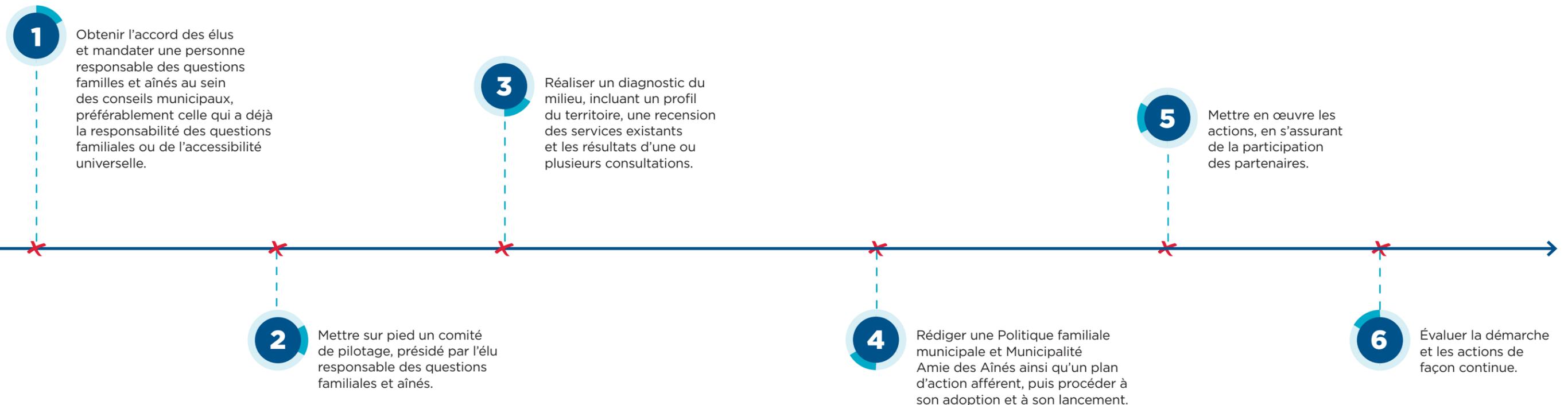
citoyens et d'intervenants, des enjeux et défis ont été identifiés pour chacun des axes d'intervention. À l'hiver 2021, une vaste consultation publique a été menée. Les citoyens de la MRC ont d'abord été invités à remplir un questionnaire pour permettre aux comités de connaître leurs besoins et leurs préoccupations. Des partenaires des milieux municipaux, communautaires et de la santé ont également été impliqués dans le but d'identifier les enjeux propres aux différents secteurs et de valider les collaborations possibles qui favoriseraient la réalisation des plans d'action.

Le travail de concertation des comités, combiné aux résultats des consultations, a d'abord permis d'identifier les principaux enjeux liés aux familles et aux aînés. Des actions en lien avec ces enjeux ont ensuite été priorisées, dans le but ultime d'offrir aux familles et aux aînés de l'ensemble du territoire des milieux de vie dynamiques, sécuritaires et propices à leur épanouissement, le tout dans le cadre des champs de compétence de la MRC.

## ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

Se voulant basée sur la consultation et la participation, la démarche a été faite de concert avec les familles, les aînés, les employés municipaux, les élus et les partenaires de la MRC, et ce, à chacune des étapes.

### Les six étapes de la démarche PFM/MADA



## COMITÉ DE COORDINATION TERRITORIAL ET COMITÉS DE PILOTAGE

La MRC et les municipalités ont procédé à la création de comités de travail responsables de soutenir la chargée de projet dans l'élaboration de la politique et de son plan d'action. Composés de personnes représentatives du milieu, les comités de pilotage étaient responsables de la démarche d'élaboration de cette PFM et MADA. Relevant du responsable des questions familles et aînés, ils avaient pour mandat d'assurer l'élaboration des politiques et de leurs plans d'action, en étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population et en recommandant des projets concernant les divers cycles de vie.

### Membres du comité territorial

**Michel Lagacé**  
préfet et RQFA MRC de Rivière-du-Loup

**Danielle Gagné**  
RQFA Cacouna

**Robin Plourde**  
RQFA Saint-Arsène

**Line Petitclerc**  
directrice générale de Notre-Dame-du-Portage

**Andrée-Anne Marcoux**  
ressource en loisirs de Saint-Modeste

**Justin Labrie**  
directeur du CAB<sup>5</sup> des Seigneuries

**Sonia Michaud**  
coordonnatrice COSMOSS<sup>6</sup>

**Darlène Caron**  
agente de développement CLD

**Julie Gendron**  
organisatrice communautaire CISSS<sup>7</sup>

**Julie Couvrette**  
chargée de projet PFM/MADA  
MRC de Rivière-du-Loup

## LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE

### DÉFINITION DE LA NOTION DE FAMILLE ET DE PERSONNE AÎNÉE

Sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup, la famille est un milieu de vie à l'intérieur duquel des personnes sont unies par des liens de diverses natures : procréation, adoption, consentement ou placement. Le rôle parental y est primordial dans la mesure où il contribue à la fondation de l'identité des individus. Au modèle familial traditionnel parents-enfants s'ajoutent des structures variées, évolutives et représentatives des diverses réalités de nos communautés.

À travers des liens parentaux, intergénérationnels et autres, la famille est un lieu de transmission de valeurs personnelles et socioculturelles. Elle est aussi un lieu de solidarité et d'entraide, où ses membres contribuent mutuellement au bien-être les uns des autres de multiples façons.

Au cœur de nos familles, les personnes aînées forment un groupe hétérogène dont l'âge est d'environ 60 ans et plus. Elles possèdent un savoir-faire et des connaissances faisant d'elles des porteurs de la mémoire collective. Nous reconnaissons qu'elles ont des besoins, des intérêts et des aspirations diverses, et ce, sans égard à leur degré d'autonomie. Elles constituent une véritable richesse pour notre MRC et il importe de contribuer à leur vieillissement actif, à leur mieux-être et à la réalisation de leur plein potentiel.

Abritant les liens qui sont au cœur de nos vies, la famille doit être valorisée et mise au centre de nos priorités.

### VISION

La présente politique vise à contribuer au développement d'un sentiment d'appartenance de nos familles et des personnes aînées à leur municipalité et leur MRC. Nous souhaitons que les gens se sentent accueillis dans leur communauté et que leurs préoccupations soient entendues. Nous voulons que nos familles habitent un milieu de vie de qualité, tant sur le plan social que sur le plan environnemental, qu'elles s'y sentent en sécurité et qu'elles aient chance égale d'accès aux différents services. Par ailleurs, nous souhaitons que les familles participent activement à la vie communautaire et que l'engagement, le respect et la coopération soient des valeurs reconnues et encouragées.

Plus spécifiquement pour les aînés, nous souhaitons qu'ils se sentent pleinement inclus dans leur communauté, qu'ils puissent y demeurer le plus longtemps possible et que soit valorisée la richesse de leurs savoirs et de leurs connaissances. Nous voulons prévenir l'isolement des personnes aînées, leur offrir une variété d'activités adaptées à leurs besoins et leur permettre de participer activement à la vie communautaire.

Nous voulons aussi assurer aux familles une meilleure qualité de vie afin que tous puissent profiter de la richesse culturelle, environnementale, patrimoniale et socioéconomique de notre MRC et de la vitalité de nos municipalités.

Par la mise en place de cette politique, la MRC de Rivière-du-Loup et les municipalités s'engagent à privilégier une démarche globale qui intègre le réflexe « penser et agir familles et aînés » au sein de leur planification, de leur administration et de leurs projets.

<sup>5</sup>CAB : Centre d'action bénévole  
<sup>6</sup>COSMOSS : Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé  
<sup>7</sup>CISSS : Centre intégré de santé et de services sociaux

## VALEURS

La démarche d'élaboration de la politique repose sur cinq valeurs jugées indispensables au plein épanouissement des familles et des aînés de la MRC.

### Engagement

La mise en place d'actions tenant compte des préoccupations réelles des familles et des aînés et favorisant un milieu prospère qui s'appuie sur l'engagement des citoyens à s'informer, à communiquer leurs besoins, à proposer des projets et à s'investir dans leur réalisation.

### Coopération intergénérationnelle

Les échanges et la coopération entre les générations, basés sur la compréhension, la tolérance et la protection du bien-être de tous, favorisent l'atteinte de buts communs.

### Équité

La notion d'équité appelle celles d'impartialité et de justice, en référant à un juste partage des ressources, des services et des biens publics. Cette valeur fondamentale encourage une approche ouverte, inclusive et compréhensive des services municipaux en permettant une discrimination positive selon les circonstances.

### Respect

Le respect induit un climat harmonieux au sein d'un groupe, d'une famille ou d'une communauté. Cette valeur aborde également le respect du bien commun, des lois et des règlements en vigueur et s'appuie sur l'acceptation de la différence.

### Saines habitudes de vie

L'adoption de saines habitudes de vie, par un mode de vie physiquement actif et une bonne alimentation, est un facteur déterminant pour la santé. Notre Politique familles et aînés accorde une grande importance à la promotion des saines habitudes de vie, gage de bien-être individuel et collectif.

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Par l'application de cette politique, la MRC de Rivière-du-Loup et les municipalités souhaitent :

- rallier la MRC, les municipalités et les intervenants du milieu autour d'**actions concertées** en faveur du mieux-être des familles et des aînés;
- développer un **sentiment d'appartenance** des familles avec leur milieu de vie en favorisant la **participation active de tous les citoyens** à la vie municipale et au processus démocratique;
- améliorer la **qualité de vie** des familles et des aînés, notamment par la **création d'environnements favorables à l'acquisition de saines habitudes de vie et la promotion d'un mode de vie physiquement actif** pour tous.

## PRINCIPES DIRECTEURS

Découlant des objectifs, les principes directeurs ont été les piliers sur lesquels la démarche s'est fondée. Également associés aux valeurs, ils orienteront les décisions et les actions des acteurs municipaux à titre de références morales pour tout ce qui concerne les familles et les aînés. Ils sont les fondements pour établir une vision « amie des aînés » et « penser et agir familles », et ils ont pour intention de renforcer la mobilisation en sa faveur au fil du temps.

La MRC de Rivière-du-Loup et les municipalités reconnaissent l'importance de :

1. La mise en valeur des forces et des acquis du milieu.
2. La mobilisation et la collaboration entre tous les acteurs concernés par la réalisation de la PFM et MADA.
3. La cohérence entre les politiques locales et la politique territoriale de même qu'avec la planification stratégique de la MRC.
4. L'engagement des citoyens à contribuer au développement de leur communauté.

## MISSION

Par la PFM et MADA, la MRC de Rivière-du-Loup et les municipalités s'engagent à privilégier une démarche globale qui intègre le réflexe « penser et agir familles » et « penser et agir aînés » dans ses divers champs de compétences.

La politique territoriale, en plus de viser l'intégration de ce réflexe dans la communauté et dans les organisations municipales, aspire également à servir de guide dans la prise de décisions des administrations municipales et des organismes, pour assurer l'intérêt des familles et des aînés.

Avec la mise en place de leurs politiques, la MRC de Rivière-du-Loup et les municipalités désirent privilégier le développement d'un milieu de vie favorable au mieux-être des familles et des aînés en les plaçant au cœur des préoccupations et décisions.

## LES AXES D'INTERVENTION

### Axe d'intervention 1 - Aménagement du territoire

- Volet « Espaces extérieurs et bâtiments »
- Volet « Habitat et milieu de vie »
- Volet « Environnement »

### Axe d'intervention 2 - Santé, bien-être, services et soutien communautaire

- Volet « Santé et bien-être »
- Volet « Services et soutien communautaire »
- Volet « Sécurité »

### Axe d'intervention 3 - Transport et mobilité

### Axe d'intervention 4 - Vie sociale, récréative et communautaire

- Volet « Loisirs »
- Volet « Participation sociale »
- Volet « Respect et inclusion sociale »
- Volet « Persévérance scolaire »

### Axe d'intervention 5 - Communication et information

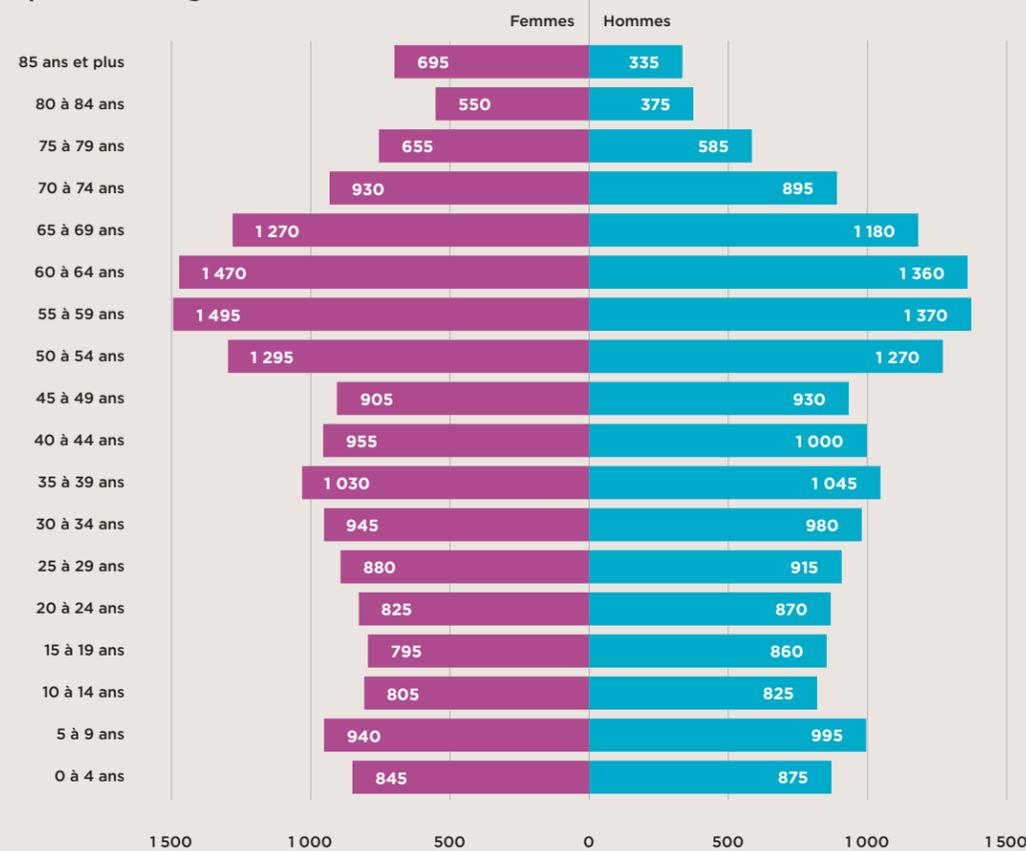
# LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP EN CHIFFRES



## LE PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Population totale **33 958** HABITANTS<sup>2</sup>  
 Âge médian<sup>2</sup> **46,7** ANS

### Répartition des âges<sup>1</sup>



## NOS FAMILLES ET NOS AÎNÉS

Nombre de ménages<sup>2</sup>

**15 155**

Nombre de familles<sup>2</sup>

**9 690**

Aînés de 65 à 74 ans vivant en couple<sup>4</sup>

**64 %**

Nombre de familles avec enfant(s)<sup>3</sup>

**49 %**

Aînés de 75 ans et plus vivant en couple<sup>4</sup>

**51 %**

### Ménage

Personne seule ou groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada.

### Famille

Deux ou plusieurs membres d'un ménage qui vivent dans le même logement et qui sont apparentés par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption, constituant de fait une famille.

Sources :

<sup>1</sup> Statistique Canada, Recensement 2016

<sup>2</sup> CLD de la région de Rivière-du-Loup (2019). « Portraits statistiques »

<sup>3</sup> COSMOSS Bas Saint-Laurent (2019). « Portrait de la MRC de Rivière-du-Loup »

<sup>4</sup> CISSS du Bas-Saint-Laurent, Direction de la santé publique (2018). « Portrait des personnes aînées de la MRC de Rivière-du-Loup » [ [https://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/sites/default/files/eqsurv\\_portrait\\_aines\\_riviere-du-loup.pdf](https://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/sites/default/files/eqsurv_portrait_aines_riviere-du-loup.pdf) ]

## FAITS SAILLANTS DES CONSULTATIONS

Une vaste consultation visant à recenser les enjeux et besoins exprimés par les familles et les aînés a été conduite dans chacune des municipalités de la MRC. Elle a été menée par le biais d'un questionnaire en ligne et d'une rencontre publique avec les principaux acteurs du territoire. Les citoyens et les organismes du milieu ont pu exprimer leurs préoccupations et partager leur vision, contribuant ainsi à établir les priorités d'actions pour améliorer la qualité de vie des familles et des aînés.

## LES CONSULTATIONS PUBLIQUES EN CHIFFRES

8 municipalités ont tenu des groupes de discussion.  
1 606 sondages complétés.

## PRÉSENTATION DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Rivière-du-Loup est situé au carrefour des principaux axes routiers reliant Montréal à la Gaspésie et au Nouveau-Brunswick. Par ailleurs, la Traverse Rivière-du-Loup-Saint-Siméon relie le territoire de la MRC à la rive nord du Saint-Laurent, lui donnant un accès direct aux régions de Charlevoix, de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Formant 17,2 % de la population totale bas-laurentienne et couvrant une superficie de 1 300 km<sup>2</sup>, la MRC de Rivière-du-Loup se compose de 13 municipalités pour une population totale de 33 958 habitants. Le centre urbain, la ville de Rivière-du-Loup, qui est le 2<sup>e</sup> centre d'importance au Bas-Saint-Laurent, est ceinturé par une seconde ville et onze municipalités rurales. L'agglomération de Rivière-du-Loup est formée de quatre municipalités rurales, d'une ville et d'une ville centre. Non liée structurellement, l'agglomération de Rivière-du-Loup regroupe près de 85 % de la population de la MRC.

Par ailleurs, la question du maintien des services à la population est un enjeu crucial pour les municipalités du territoire de la MRC. Si le réseau des services à la population s'est considérablement modifié, chaque communauté entretient toujours un fort sentiment d'appartenance à leur égard. Il s'agit d'une condition essentielle à leur développement et à leur pérennité. Les écoles figurent dans l'éventail des services qui sont jugés essentiels au maintien des communautés rurales et de leur vitalité. De façon générale, le développement et le maintien des services éducatifs en milieu rural ne peuvent être assurés sans une volonté politique réelle de garder les populations dans leur territoire d'appartenance. Dans ce sens, la vision du Centre de services scolaire du territoire est saluée, dans sa volonté actuelle, en partenariat avec les communautés, de maintenir des écoles sur l'ensemble du territoire de la MRC.

Source :  
CLD de la région de Rivière-du-Loup (2019).  
« Portraits statistiques »

## LES POLITIQUES DE NOS MUNICIPALITÉS ET LEUR PLAN D'ACTION



PFM/MADA DE CACOUNA



PFM/MADA DE L'ISLE-VERTE



PFM/MADA DE NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS



PFM/MADA DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE



PFM/MADA DE RIVIÈRE-DU-LOUP



PFM/MADA DE SAINT-ANTONIN



PFM/MADA DE SAINT-ARSÈNE



PFM/MADA DE SAINT-CYPRIEN



PFM/MADA DE SAINT-ÉPIPHANE



PFM/MADA DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-VIGER



PFM/MADA DE SAINT-HUBERT-DE-RIVIÈRE-DU-LOUP



PFM/MADA DE SAINT-MODESTE



PFM/MADA DE SAINT-PAUL-DE-LA-CROIX

# PLAN D'ACTION

## DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP



### AXE D'INTERVENTION 1 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

#### Volet « Espaces extérieurs et bâtiments »

**OBJECTIF 1 : Mieux faire connaître les offres d'espaces verts<sup>8</sup> de la MRC de Rivière-du-Loup.**

- 1.1 Recenser et promouvoir les sentiers, cabinets d'aisance, points de ravitaillement en eau, tables de pique-nique, coins d'ombre, accès pour les personnes à mobilité réduite, vue intéressante, etc. de la MRC de Rivière-du-Loup.
- 1.2 Organiser une journée des parcs pour les familles et pour les aînés.

**OBJECTIF 2 : Développer, améliorer et/ou adapter les infrastructures des municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup.**

- 2.1 Communiquer aux municipalités les programmes disponibles pour permettre la réfection des infrastructures existantes ou la construction d'infrastructures.
- 2.2 Poursuivre le soutien dans l'élaboration des projets de réfection ou construction d'infrastructures et les demandes de financement.

**OBJECTIF 3 : Développer, améliorer et/ou adapter les parcs aux besoins des citoyens de tous âges.**

- 3.1 Élaborer un aide-mémoire permettant de sensibiliser à l'importance d'adapter les parcs pour en permettre un usage inclusif et intergénérationnel 0-100 ans.

#### Volet « Habitat et milieu de vie »

**OBJECTIF 4 : Accroître l'accessibilité à des habitations et logements.**

- 4.1 Assurer un espace de réflexion sur les enjeux d'habitation et du logement dans la MRC.

**OBJECTIF 5 : Assurer la diffusion de l'information concernant l'aide financière et les programmes pour adapter les logements.**

- 5.1 Concevoir et diffuser une brochure s'adressant aux aînés qui expose simplement les programmes et les aides financières favorisant le maintien à domicile et valorise l'accompagnement par les organismes ou un proche aidant.

<sup>8</sup>Les espaces verts incluent les parcs, les haltes, les pistes et sentiers.



### AXE D'INTERVENTION 2 - SANTÉ, BIEN-ÊTRE, SERVICES ET SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

#### Volet « Santé et bien-être »

**OBJECTIF 1 : Mettre en valeur les services des organismes territoriaux auprès des municipalités rurales et de leurs citoyens.**

- 1.1 Rapprocher les organismes et les municipalités rurales en favorisant l'ajout d'activités dispensées par les organismes sur le territoire via les programmations de loisirs municipales.
- 1.2 Mieux faire connaître les organismes communautaires à vocation territoriale dans les milieux ruraux.

#### Volet « Services et soutien communautaire »

**OBJECTIF 2 : Favoriser le déploiement d'initiatives visant le soutien communautaire.**

- 2.1 Faciliter la circulation et le partage des informations entre les municipalités et les initiatives des organismes visant le soutien communautaire.
- 2.2 Promouvoir, auprès des municipalités, l'importance de stimuler, valoriser et soutenir les initiatives d'entraide et de solidarité.

**OBJECTIF 3 : Mieux répondre aux besoins des familles en matière de camps de jour.**

- 3.1 Créer un espace de discussion autour de l'enjeu du vide de service entre la fin des camps de jour et le début des classes, afin de mieux répondre aux besoins des familles.



### AXE D'INTERVENTION 3 - TRANSPORT ET MOBILITÉ

**OBJECTIF 1 : Améliorer la mobilité des citoyens vivant en milieu rural.**

- 1.1 Assurer la réflexion sur les enjeux de transport par la poursuite du chantier transport de l'Alliance pour la solidarité, déployer les actions s'y référant et optimiser les services.
- 1.2 Évaluer les alternatives de transports gratuits ou à moindre coût en soirée, sur semaine, pour les élèves pratiquant des activités parascolaires.

**OBJECTIF 2 : Augmenter les déplacements actifs et sécuritaires.**

- 2.1 Concerter les municipalités et le MTQ<sup>9</sup> pour préparer un projet visant à relier les trajets cyclables de manière sécuritaire et tenant compte de l'accessibilité.

<sup>9</sup>Ministère des Transports du Québec



## AXE D'INTERVENTION 4 - VIE SOCIALE, RÉCRÉATIVE ET COMMUNAUTAIRE

### Volet « Participation sociale »

#### OBJECTIF 1 : Encourager la participation sociale.

- 1.1 Favoriser le maillage entre le CAB avec les clubs sociaux, organismes locaux et municipalités rurales.

### Volet « Respect et inclusion sociale »

#### OBJECTIF 2 : Inciter les générations à se côtoyer.

- 2.1 Tenir une journée de réflexion avec la Table de coordonnateurs en loisirs de la MRC de Rivière-du-Loup et les organismes aînés, organismes jeunes pour produire une liste d'offres de loisirs municipales ou intermunicipales permettant aux générations de se côtoyer.

#### OBJECTIF 3 : Contrer l'isolement, l'âgisme et la discrimination envers les aînés.

- 3.1 S'assurer du déploiement des ateliers de sensibilisation sur l'âgisme et la bienveillance dans les milieux ruraux.

#### OBJECTIF 4 : Accueillir et enracermer les nouveaux arrivants.

- 4.1 Assurer le « penser et agir familles et aînés » dans un plan d'action favorisant l'attraction, l'accueil, l'intégration et la pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles de la MRC (PAC).
- 4.2 Poursuivre le soutien aux municipalités afin de bonifier les manières de faire dans l'intégration et l'enracinement des nouveaux arrivants.
- 4.3 Évaluer la possibilité d'adapter et d'exporter la démarche du projet pilote sur l'attractivité de Notre-Dame-du-Portage dans les municipalités le désirant.

### Volet « Persévérance scolaire »

#### OBJECTIF 5 : Valoriser la persévérance scolaire.

- 5.1 Poursuite du soutien officiel par le conseil de la MRC aux Journées de la persévérance scolaire.

## SUIVI DE LA DÉMARCHE

Afin d'assurer la mise en œuvre du plan d'action, un comité de suivi a été constitué. L'élu responsable des questions familles et aînés, de concert avec les membres du comité de suivi, s'assure donc du suivi et du soutien des actions en cours d'implantation afin d'apporter, au besoin, des pistes de solution.

Le comité de suivi a la responsabilité de :

- suivre et soutenir la réalisation des actions;
- soutenir la mise à jour annuelle du plan d'action à la lumière des progrès réalisés, des changements en cours dans le milieu de vie et des consensus dégagés quant aux objectifs;
- formuler des recommandations à l'intention du conseil de la MRC;
- faciliter la circulation de l'information.

Cette PFM/MADA a un cycle de vie qui s'étale sur cinq ans. De nature adaptative, le processus de suivi tiendra compte des réalités changeantes des familles et des aînés et des réalités relatives au territoire et aux événements, tout en étant sensible aux réalités des parties prenantes.

## CONCLUSION

L'élaboration de la PFM/MADA de la MRC de Rivière-du-Loup 2022-2026 n'aurait pas été possible sans la participation et l'implication des aînés et des familles.

En s'engageant dans cette démarche, les élus ont, quant à eux, manifesté leur intention de mieux répondre aux besoins et réalités des citoyens et d'offrir un environnement propice à l'épanouissement des enfants, des parents et des aînés.

Cette occasion de mettre à contribution les forces des municipalités dans un objectif commun, soit celui du mieux-être des familles et des aînés, aura permis l'élaboration des plans d'action municipaux et d'un plan d'action territorial. L'ensemble des actions retenues, locales, territoriales et intermunicipales créent une synergie sur le territoire, tout en respectant les particularités municipales.

La poursuite de cet impressionnant effort de concertation se fait déjà ressentir. En effet, par leur contribution et leur mobilisation, les citoyens, les élus, les employés municipaux et les acteurs du milieu ont déjà commencé à donner vie à cette politique.

Cette première expérience apporte un souffle nouveau dans les municipalités et sera assurément porteuse de changements positifs pour nos familles et nos aînés.

## RÉFÉRENCES

<https://mrcriviereduloup.ca/>

<sup>1</sup> Statistique Canada, Recensement 2016

<sup>2</sup> CLD de la région de Rivière-du-Loup (2019). « Portraits statistiques »

<sup>3</sup> COSMOSS Bas St-Laurent (2019). « Portrait de la MRC de Rivière-du-Loup »

<sup>4</sup> CISSS du Bas-Saint-Laurent, Direction de la santé publique (2018).

« Portrait des personnes aînées de la MRC de Rivière-du-Loup »

[ [https://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/sites/default/files/eqsurv\\_portrait\\_aines\\_riviere-du-loup.pdf](https://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/sites/default/files/eqsurv_portrait_aines_riviere-du-loup.pdf) ]

<https://histoire-du-quebec.ca/>



En partenariat avec :

